

**N° : AT/DO34/SDFS/DAL/ 017 /2020**

LA DIRECTION OPERATIONNELLE DE BBA, SIS CITE DU 20 AOUT 1955, LANCE UNE CONSULTATION POUR TRAVAUX DE CANALISATION URBAIN ET GENIE CIVIL DES LOTS COMME SUITE :

N° Lots	Désignation	Distance (Km/Artère)	Distance (Km/Alv)
01	NORMALISATION MSAN EL MAIN EMNN T01+02 /MAIN	1.08	2.15
02	Canalisation pour Remplacement réseau urbain CPBN ZONE D'ACTIVITE T1+2+3 BBA/BBA	0.453	1.06
03	DOUAR BARKATI FRAFRIA – TIXTER <b>(relance suite infructuosite)</b>	0.375	0.747
04	Canalisation pour Remplacement réseau urbain MSAN RABN Village bouregane T2	0.372	1.09
05	NORMALISATION MSAN LTSN T1 T2	0.367	0.753
06	Cité 176 LOGTS deradj (akhrout Rte Setif) FTTH <b>(relance suite infructuosite)</b>	0.232	0.860
07	NORMALISATION T 1+2+6 GENN CITE DJERAM / EL ACHIR <b>(relance suite infructuosite)</b>	0.195	0.715
08	CITE 100 GHILLASA ROUTE STAD <b>(relance suite infructuosite)</b>	0.185	0.612
09	EXTENTION CANALISATION AOUINE ZERAIGA AZRN BBA	0.153	0.306
10	NORMALISATION MSAN BGHN TETE 8+9	0.076	0.152
11	Remplacement réseau urbain CITE FOUBOURG DES JARDINS CJ1N tête 5 1 <sup>er</sup> 112/centre-ville	0.073	0.146

**Remarque :** La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans

Le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux -publics, bâtiment et Hydraulique de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

**Palier 01 :** Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)

Seules les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelées à soumissionner pour ces lots.

**Palier 02 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètre linéaire (artère) Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises qualifiées dans le domaine intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

**Direction Opérationnelle  
Cité 20 aout 1955 Bordj Bou Arreridj**

Contre le paiement de la somme de **deux mille dinars (2000.00DA)**, représentant les frais de documentation Et de reprographie, au compte de la BNA Agence de BBA **compte N° :03000 000 68/95.**

Les offres doivent être composées :

- 1- Un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée avec la mention « **dossier administratif** ».
- 2- Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « **offre technique** ».
- 3- Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée avec la mention « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle de Bordj Bou Arreridj**  
**AVIS DE CONSULTATION**  
**N°: 017/AT/DO BBA/2020**  
**« TRAVAUX DE CANALISATION URBAINE ET GÉNIE CIVIL »**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES »**

**L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité.**

- ✓ Le délai de dépôt des offres prend effet à partir de la date de parution de la consultation pour une durée de **10 JOURS**
- ✓ Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- ✓ Les offres resteront validées pendant une période de 180 jours à compter de la date limite des dépôts des offres mentionnée par voie de consultation.